



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Solvtout

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT Solvtout
 NO DE PRODUIT : 027-5
 UTILISATION Produit de nettoyage
 DISTRIBUTEUR Autosmart International Ltd
 Lynn Lane,
 Shenstone, nr Lichfield
 Staffordshire. WS14 0DH
 England
 www.autosmartinternational.com
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
 info@autosmartinternational.com

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Inflammable. Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Irritant pour la peau.

CLASSIFICATION (1999/45) Xn;R20/21. Xi;R38. R10.

RISQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Vu la quantité utilisée et le volume de l'emballage, le risque d'effets néfastes est considéré comme faible.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification (67/548)
XYLÈNE	215-535-7	1330-20-7	60-100%	R10 Xn;R20/21 Xi;R38

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être nécessaire. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin ! En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.

CONTACT AVEC LA PEAU

Retirer la victime de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Un incendie peut être éteint avec : Mousse. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc. Dioxyde de carbone (CO2).

Solvtout

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Éviter de respirer les vapeurs du feu. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint. Éviter que l'eau n'entre dans l'égout ou une source d'eau. Établir une digue pour retenir l'eau.

RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer au niveau du sol jusqu'aux sources d'inflammation. Peut se déplacer sur des distances considérables jusqu'à une source d'allumage et entraîner un retour de flamme.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LE PERSONNEL DE LUTTE CONTRE LE FEU

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Les récipients avec la matière déversée doivent être correctement étiquetés selon leur contenu et avec les symboles de danger. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Le personnel de nettoyage devrait utiliser une protection respiratoire et/ou une protection prévenant le contact avec les liquides.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Émission de vapeurs des solvants pendant l'application et le séchage. Empêcher la formation d'électricité statique et d'étincelles.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Inflammable/combustible. Éloigner des oxydants, de la chaleur et des flammes. Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des liquides inflammables.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	Norme	VME - 8 hrs		VLE - 15 min		Remarques
		50 ppm	221 mg/m3	100 ppm	442 mg/m3	
XYLÈNE	VLEP	50 ppm	221 mg/m3	100 ppm	442 mg/m3	*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



CONDITIONS D'UTILISATION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'INGÉNIEURIE

Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate. Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible. Utiliser un masque à : Cartouche de gaz pour les substances organiques. En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation de vapeurs, porter un appareil respiratoire approprié à filtre combiné (type A2/P3). Changer les filtres à intervalles réguliers. Lire le mode d'emploi avant l'utilisation.

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection en cas de risque de contact direct ou d'éclaboussures. Les gants les plus appropriés sont ceux en nitrile, mais le liquide peut pénétrer les gants. Par conséquent, il faut changer de gants souvent. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Le liquide peut pénétrer les gants. Par conséquent, changer de gants souvent.

Solvtout

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Assurer l'accès à une douche oculaire. Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

PROTECTION DE LA PEAU

En cas de risque d'éclaboussures : porter un tablier ou un vêtement de protection spécial.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide		
COULEUR	Clair Incolore		
ODEUR	Solvant. Aromatique.		
SOLUBILITÉ	Insoluble dans l'eau		
POIDS MOLÉCULAIRE	106	POINT D'ÉBULLITION (°C)	~135
POINT DE FUSION (°C)	< - 20	DENSITÉ RELATIVE	~0.860 (20°C)
TENSION DE VAPEUR (air=1)	3.7	PRESSION DE VAPEUR	1.3 kPa (20°C)
TAUX D'ÉVAPORATION	0.7 BuAc=1	VISCOSITÉ	0.6 mPas (20°C)
POINT D'ÉCLAIR (°C)	~ 25 CF (Creuset fermé).	TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (°C)	480
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - INFÉRIEURE (%)	1	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - SUPÉRIEURE (%)	9
COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV)	860 g/litre		

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Stable aux températures normales.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter le contact avec les acides et les substances oxydantes.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Ne polymérise pas.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu créé : Fumées/vapeurs/gaz toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DOSE TOXIQUE 1 - DL 50	4300 mg/kg (oral rat)
DOSE TOXIQUE 2 - DL 50	2119 mg/kg (oral souris)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'exposition prolongée et répétée aux solvants pendant une longue période peuvent entraîner des problèmes de la santé permanents.

INHALATION

Nocif par inhalation. Une forte concentration de vapeurs peut irriter l'appareil respiratoire et provoquer des maux de tête, de la fatigue, des nausées et des vomissements.

INGESTION

Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Une pneumonie peut être provoquée par une entrée dans les poumons des matières vomies contenant des solvants.

CONTACT AVEC LA PEAU

Nocif par contact avec la peau. Irritant pour la peau. Agit comme un agent de délipidation de la peau. Peut causer un craquement de la peau et de l'eczéma. Peut être absorbé par la peau.

CONTACT AVEC LES YEUX

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

VOIE D'EXPOSITION

Inhalation : Absorption par la peau. Ingestion . Contact avec la peau et/ou les yeux.

ORGANES CIBLES

Sang Système nerveux central Yeux Tractus gastro-intestinal Reins Foie Appareil respiratoire, poumons

Solvtout

SYMPTÔMES

Le contact avec la peau peut causer : Irritation de la peau. Éruption allergique. Une forte concentration de vapeurs peut irriter l'appareil respiratoire et provoquer des maux de tête, de la fatigue, des nausées et des vomissements. Irritation des yeux et des muqueuses.

L'ingestion peut causer : Douleur abdominale grave. Nausée, vomissements. En cas d'ingestion, surtout de grandes quantités : Perte de conscience, possibilité de mort.

Appellation	XYLÈNE
DOSE TOXIQUE 1 - DL 50	4300 mg/kg (oral rat)

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

MOBILITÉ

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces. Le produit est insoluble dans l'eau.

POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

DÉGRADABILITÉ

Les substances volatiles sont décomposées au bout de quelques jours dans l'atmosphère.

Classification de danger pour l'eau

WGK 2

Appellation	XYLÈNE
CL 50, 96 H, POISSON, mg/l	8.4
CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/l	4.7

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces.

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

Dégradabilité

Les substances volatiles sont décomposées au bout de quelques jours dans l'atmosphère.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les chiffons et similaires mouillés avec des liquides inflammables doivent être jetés dans des seaux ignifuges spéciaux. L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol. Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Récupérer et régénérer ou recycler si possible.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	XYLENES		
NO. UN ROUTE	1307	N°CLASSIFICATION ADR	3
CLASSIFICATION ADR	Classe 3 : Liquides inflammables.	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	III
CODE RESTRICTION DE TUNNEL	(D/E)	No. DE DANGER (ADR)	30
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	3	CODE HAZCHEM	3Y
NO CEFIC TEC(R)	30GF1-III	NO. CLASSE RID	3
GROUPE D'EMBALLAGE RID	III	NO. UN MER	1307
CLASSE IMDG	3	NO. DE PAGE IMDG	53 (vol 2)
GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	III	EMS	F-E, S-D
NO. UN, AIR	1307	CLASSE AIR	3

Solvtout

GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN III

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

ÉTIQUETAGE



Nocif

CONTIENT

XYLÈNE

PHRASES DE RISQUE

R10	Inflammable.
R38	Irritant pour la peau.
R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

CONSEILS DE PRUDENCE

S23	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S24	Éviter le contact avec la peau.
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

DIRECTIVES EUROPÉENNES

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

16 AUTRES INFORMATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

COMMENTAIRES DE MISE À JOUR

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

DATE DE RÉVISION 13/10/2010

NO DE REV. /REPL. FDS 2

GÉNÉRÉE LE

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R10	Inflammable.
R38	Irritant pour la peau.
R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garantie ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.